

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 350 (Rect)

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 15**Mission « Cohésion des territoires »**

À l'alinéa 28, substituer au mot :

« services »

le mot :

« centres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel à l'alinéa visant les centres communaux et intercommunaux d'action sociale.